

## CONCERTATION DU PUBLIC sur le projet CAMPUS IA

# Cahier d'acteur

### Le point de vue de la CFDT sur le projet Campus IA :

Le développement de l'intelligence artificielle en France présente un caractère stratégique pour la science, la recherche, l'industrie, l'action publique et la transition écologique, à condition que la finalité des usages soit systématiquement débattus. La France bénéficie d'un mix électrique largement décarboné, ce qui en fait un territoire propice à l'hébergement d'infrastructures numériques énergivores. Localiser les capacités de calcul et les données sur le territoire national contribue à la résilience des services numériques, à condition d'assurer une gouvernance éthique et sécurisée, sans transfert de risques (carbone, eau, conflits d'usages). Par ailleurs, la France dispose d'un tissu industriel, de compétences techniques et d'une connectivité réseau permettant de développer une filière IA souveraine, responsable et compétitive.

Sans cadre clair et gouvernance adéquate, ces infrastructures risquent d'accroître la dépendance aux acteurs extra-européens et de générer des impacts économiques (dumping, ...), sociaux (précarité, sous-traitance, formation, ...) et environnementaux (énergie, sol, eau, ...) négatifs.

La CFDT émet donc un avis réservé et conditionné à l'exigence de garanties pour que ces investissements contribuent à la réindustrialisation et à l'innovation responsable, notamment :

- la garantie d'un accès aux capacités pour les acteurs publics et français
- un renforcement des exigences en matière énergétique et environnementale
- un dialogue social effectif dès le démarrage
- un suivi des impacts sur l'emploi et la qualité du travail des engagements de formation pour les salariés locaux.



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

**1<sup>er</sup> syndicat de France**, la CFDT représente plus de 630 000 femmes et hommes travaillant dans tous les secteurs professionnels, dans le privé et le public, et dans tous les territoires.

La CFDT porte **un syndicalisme de transformation sociétale** reposant sur les valeurs d'émancipation, de démocratie, et de solidarité, pour garantir les droits de tou.te.s, en particulier des plus vulnérables.

Contributrice reconnue dans le cadre du dialogue social et sociétal sur les enjeux du numérique, la CFDT contribue à cette concertation sur le projet Campus IA à Fouju avec une vision syndicale exigeante et constructive sur les enjeux liés à l'implantation de datacenters : transition énergétique, sobriété numérique, qualité de l'emploi et du travail, dialogue social et territorial.

## **Autonomie stratégique technologique et industrielle : constats et exigences de la CFDT**

**L'autonomie stratégique du projet Campus IA reste fragile :** la France dépend toujours des puces importées hors UE, et la simple implantation de data centers ne garantit pas une maîtrise de la chaîne de valeur, ce qui compromet innovation et compétitivité.

L'infrastructure centralisée du projet pourrait vite être dépassée par l'essor de l'IA locale et distribuée (50 % du marché en 2040). L'argument d'une capacité supérieure (1 400 MW contre 520 MW actuels) est fragile face aux 4 500 MW déjà contractualisés auprès de RTE. Le projet s'inscrit dans un marché très concurrentiel, bien au-delà des 300 data centers existants.

Le projet revendique une souveraineté numérique, mais se limite à une souveraineté juridictionnelle (données hébergées en France), sans réelle autonomie industrielle ou technologique. L'exclusion d'OVHCloud, l'usage de puces NVIDIA et les financements étrangers illustrent cette dépendance persistante.

Les data centers et supercalculateurs dépendent de puces critiques (GPU, CPU) américaines et fabriquées en Asie. Les GPU dédiés à l'IA proviennent de Nvidia, tandis que les CPU sont dominés par Intel ou AMD. L'Europe, ayant perdu la production de puces complexes, est fragilisée dans son autonomie technologique et industrielle

### ***Fabrication des infrastructures et équipements numériques***

**La CFDT demande des engagements clairs :**

- Développer des filières paneuropéennes et diversifier les approvisionnements pour réduire les vulnérabilités, notamment dans la construction et le cycle de vie des data centers.
- Privilégier les fournisseurs français et européens et adopter une démarche d'achats responsables.
- Définir une stratégie d'investissement pour la conception et la production de processeurs CPU/GPU en Europe afin de réduire la dépendance aux acteurs extra-européens.
- Clarifier l'implication d'EVIDEN et de SiPearl (seul fabricant de puces associées) est associé au projet.
- Garantir la transparence sur les choix technologiques, les fournisseurs retenus et la part de valeur ajoutée produite en Europe.

### ***Utilisation des data centers et capacités de calcul***

**La CFDT note l'absence de visibilité sur le modèle économique et s'inquiète des modalités d'accès :**

- Risque que les bénéfices se concentrent au profit d'acteurs extra-européens.
- Inégalités d'accès à l'écosystème ouvert, notamment pour les PME/TPE sans accompagnement adapté.
- Absence de garantie d'un usage stratégique des supercalculateurs pour des priorités d'intérêt général (recherche, transition écologique ...).

- Risques de fuites de données liés au manque de maîtrise de la confidentialité des éléments confiés à l'IA pour ses calculs.
- Manque de soutien garanti aux acteurs nationaux, comme OVH Cloud, face aux géants américains.

**Pour la CFDT, le projet doit intégrer des garanties fortes afin que ces infrastructures deviennent des leviers d'autonomie stratégique et de transition écologique :**

- Réserver une part significative de la puissance de calcul aux acteurs publics et français (recherche, santé, PME).
- Accompagner les PME/TPE via un plan de sensibilisation et de formation à l'IA ([Osez IA](#)).
- Soutenir les acteurs français du cloud par des commandes publiques pour renforcer leur compétitivité.
- Affecter une part des capacités des supercalculateurs à la recherche sur le climat et la transition écologique.

### **Gouvernance et financement**

**Le manque de transparence sur la joint-venture** (MGX, Bpifrance, Mistral AI, NVIDIA) n permet pas d'évaluer les équilibres stratégiques et crée un risque de conflits d'intérêts. La présence d'acteurs non européens comme G42 fragilise l'autonomie stratégique, tandis que l'absence d'acteurs clés comme OVHCloud compromet la souveraineté technologique. Sans garanties, les aides publiques pourraient financer des usages superflus et la puissance de calcul être captée par des acteurs privés au détriment des opérateurs publics.

**Pour la CFDT, des garanties doivent être intégrées pour sécuriser le projet :**

- Publier en toute transparence la structure capitalistique et les droits de gouvernance.
- Contrôle éthique de la provenance des fonds, notamment liés à des pays impliqués dans des conflits armés.
- Clarifier l'origine du projet, le niveau d'engagement financier de Bpifrance et envisager la substitution d'investisseurs étrangers par des acteurs européens.
- Intégrer des acteurs européens dans la gouvernance et instaurer une *golden share* pour l'État, ainsi qu'un droit de veto de l'ANSSI sur toute cession d'actifs sensibles.
- Garantir que toutes les données restent sous droit français et européen, y compris via des API extra-européennes.
- Conditionner les financements publics à la limitation des usages non prioritaires et à la réservation d'une part de la puissance de calcul pour les opérateurs publics et français.

### **Enjeux sociaux**

**La CFDT s'interroge sur la qualité des emplois créés : conditions de travail, précarité, recours à la sous-traitance et formation pour l'adaptation des travailleurs locaux.** Elle demande un dialogue social et territorial dès le démarrage pour garantir des conditions de vie décentes (base de vie, services, mobilité, logement) et un suivi régulier des impacts sur l'emploi et la qualité du travail. Enfin, la localisation des emplois doit être précisée (sur site, externalisation).

La méthode SOLIDEO développée pour les chantiers olympiques combine exigence sociales, excellence environnementale, impératif de santé et de sécurité au travail et fiabilisation des données. La CFDT souhaite adopter cette démarche lors de la phase de chantier du projet CAMPUS IA. Elle doit s'associer à un pilotage paritaire et rigoureux.

## Enjeux énergétiques et environnementaux

**La consommation énergétique de l'IA explose : 15 % de l'électricité en 2025, 35 % en 2030** (source : Shift Project). Les émissions pourraient atteindre 920 MtCO<sub>2</sub>e par an, soit le double des émissions françaises, alors que la neutralité carbone impose une baisse drastique. Cette croissance, amplifiée par l'effet rebond, accentue les tensions sur un réseau non dimensionné, avec des risques de conflits d'usage pour la transition énergétique.

Les data centers aggravent ces impacts : artificialisation des sols, bâtiments émetteurs, incertitudes sur les raccordements, forte consommation d'eau. Le « dry cooling », limité à la phase 1, réduit l'eau mais augmente l'énergie et ne supprime pas totalement les besoins, sans chiffrage clair. Aucune garantie sur la valorisation de la chaleur fatale. Enfin, sans PPA horaire, le « 100 % bas carbone » risque de n'être qu'un affichage.

Pour autant, en 2024/2025, l'énergie produite en France est à 95% décarbonnée et disponible, la surproduction étant fréquente. Cette situation conduit à ralentir voir arrêter plusieurs réacteurs nucléaires chaque semaine. Elle crée un contexte favorable aux infrastructures énergivores.

## La CFDT considère indispensable de renforcer les garanties suivantes :

- Tout projet IA doit être intégré dans une **planification nationale et territoriale**, conditionnant financements publics et accès aux infrastructures. La **croissance énergétique** liée à l'IA doit figurer dans la PPE et la SNBC avec trajectoire et plafond pour éviter les effets rebonds ; cela implique un recensement des sites existants et en prévision.
- Les **exploitants de data centers** doivent publier leurs consommations d'énergie et d'eau, avec suivi par les représentants des salariés, et s'engager sur une réduction.
- Confirmer les techniques de récupération d'eau, publier les volumes annuels (normal et sec) et fixer un plafond.
- Donner les règles de priorisation en situation de délestage sur le réseau et la transparence sur le financement des travaux sur le réseau RTE.
- La **valorisation de la chaleur fatale** doit être planifiée avec objectifs chiffrés et sanctions en cas de non-réalisation, ainsi que des engagements sur les matériaux biosourcés.
- Enfin, garantir un **approvisionnement bas carbone réel** via un Power Purchase Agreement (PPA) horaire, adossé à des parcs français renouvelables et nucléaires.